

Election présidentielle 2007



Chasse - Pêche - Nature - Traditions

« LA RURALITÉ D'ABORD »

PROGRAMME
de Frédéric NIHOUS
candidat CPNT
à l'élection présidentielle
2007



CPNT

LA RURALITÉ D'ABORD

*LES VALEURS ET LES ENGAGEMENTS
DE Frédéric NIHOUS, CANDIDAT CPNT
À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2007*

POUR UNE VRAIE DÉMOCRATIE

- Réhabiliter et régénérer la politique pour développer une politique de proximité.
- Refuser l'Europe fédérale et libérale des technocrates pour construire une Europe des différences et respecter le vote du peuple lors du référendum de 2005.
- Instaurer une écologie incitative et d'équilibre respectueuse de l'Homme et de ses activités, face à l'intégrisme écologiste.

POUR ASSURER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE FRANÇAISE

- Défendre la liberté de chasser.
- Garantir la liberté de pêcher.

POUR BIEN VIVRE AU PAYS, POUR UNE ÉGALITÉ ENTRE LES FRANÇAIS ET POUR UNE ÉGALITÉ ENTRE LES TERRITOIRES

- Réduire le déséquilibre ville – campagne pour développer un aménagement harmonieux du territoire.
- Des services publics partout et pour tous.
- Réaliser un développement économique : des entreprises, des commerces et des artisans à la campagne mais aussi en ville.
- Lutter contre la désertification médicale.
- Développer une agriculture de qualité et diversifiée.
- Défendre les marchés traditionnels et la restauration.
- Garantir le droit à la sécurité.
- Respecter et valoriser nos traditions et nos cultures.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2007 : POURQUOI CPNT EST-IL CANDIDAT ?

CPNT est un mouvement rassemblant des femmes et des hommes, citoyens de toutes sensibilités politiques dont les valeurs auxquelles ils sont traditionnellement attachés sont porteuses d'avenir. Citoyens, qui ne veulent plus que leurs conditions de vie et leur environnement se dégradent et qui refusent de voir disparaître leur identité et leur culture. Citoyens ruraux qui ne veulent plus être des laissés-pour-compte des politiques publiques menées par les gouvernements successifs.

Son but ? Aménager le territoire de façon harmonieuse et équilibrée, dans le respect des différences, des identités, des cultures locales et des usages, des traditions et des besoins de chacun, à la ville comme à la campagne, pour garantir à tous, et ensemble, une meilleure qualité de vie pour bien vivre au pays.

Aujourd'hui, ces questions ne sont abordées que politiquement et idéologiquement par des hommes politiques trop loin des intérêts locaux de la population et trop souvent prisonniers des directives de leur parti et des technocrates ministériels ou bruxellois.

Comment leur faire confiance ?

Dès 1989, **CPNT** a dû s'engager en politique, par obligation pour défendre, notamment, des valeurs permanentes de proximité, de bon sens et de réalisme, d'écoute et de respect des libertés, de droit à la différence, d'égalité des chances et de tolérance.

L'existence et la candidature de **CPNT** est un constat d'échec et de carence de ces partis politiques qui au lieu de régler les problèmes ruraux en ont créé de nouveaux : s'ils avaient œuvré pour la ruralité, dans le bon sens au lieu de la négliger ou de la sacrifier, point de **CPNT** !

CPNT a ainsi maintes fois confirmé son autonomie et son indépendance en refusant de fonctionner comme un parti classique et en se spécialisant sur tout ce qu'englobe la ruralité. Un bon dossier pour la ruralité est soutenu par **CPNT**, un mauvais est combattu quelle que soit le porteur de l'idée ou du projet.

Le renouvellement du « personnel » politique en France est une nécessité pour les Français qui retrouvent les mêmes candidats à chaque élection depuis de trop nombreuses années. Ces candidats ont occupé pour la plupart et plusieurs fois des postes ministériels : il paraît donc difficile de croire à leur nouveau discours sachant que ceux sont les mêmes qui ont une lourde responsabilité dans nos soucis de société. Oseraient-ils persuader nos citoyens que soudainement ils détiennent les solutions aux problèmes ? Pourquoi ne les ont-ils pas appliquées lorsqu'ils étaient au pouvoir ? Or, on ne change pas les choses avec ceux qui les ont créées !

De nouveaux noms, de nouvelles têtes chez les candidats sont une attente des électeurs ! **CPNT** a fait ce choix en présentant **Frédéric NIHOUS**, l'un de ses jeunes responsables nationaux âgé de 39 ans pour agir avant tout agir avec courage et dévouement pour défendre les femmes et les hommes des terroirs et des quartiers :

LA RURALITÉ D'ABORD, Dans UNE FRANCE DES DIVERSITÉS.

***C'est pourquoi CPNT est candidat à cette élection présidentielle de 2007
en présentant la candidature de Frédéric NIHOUS !!***

UN CONSTAT : PLUS RIEN NE VA POUR LA RÉPUBLIQUE !

LA CANDIDATURE DE CPNT

POUR LE RESPECT DE LA DÉMOCRATIE

- Réhabiliter, démocratiser et régénérer la politique et les politiciens tout en luttant contre la technocratisation, l'affairisme et la confiscation du débat public par les professionnels de la politique.
- Lutter contre la fuite en avant de cette Europe fédérale et libérale, dirigée et manipulée par des technocrates irresponsables politiquement en imposant une Europe des différences, respectueuse des peuples et des Etats dont les intérêts nationaux seront reconnus.
- Combattre l'intégrisme écologiste idéologique et inefficace en développant une écologie d'équilibre, respectueuse de l'Homme et de ses activités.



RÉHABILITER ET RÉGÉNÉRER LA POLITIQUE POUR DÉVELOPPER UNE VRAIE POLITIQUE DE PROXIMITÉ

"Faire à Paris le contraire de ce que l'on promet dans sa circonscription et surtout, ne rien faire qui puisse gêner sa carrière politique": tel pourrait être le résumé lapidaire du comportement politique actuel. Nos politiques négligent souvent l'intérêt Général au profit de leurs ambitions personnelles guidées par les sondages. Leurs discours ne sont pas souvent suivis des faits parfois même le résultat est à l'inverse des promesses quand il n'est pas nul ! Ceux sont les mêmes qui sont candidats aux élections et quelle que soit leur appartenance politique, ils sont toujours aussi amnésiques. Ils manient le double langage en permanence.

Comment ne pas regretter que les français s'éloignent de la politique, des politiciens et des démarches républicaines ?

Que penser de nos responsables politiques qui n'obéissent qu'aux consignes de leur parti, aux technocrates, qui sont empreints de carriérisme et qui se laissent influencer par les sondages, si bien qu'ils oublient d'être à l'écoute des citoyens français ?

Que dire des « Affaires », des scandales politico-financiers, des manipulations et autres « magouilles », d'une parité revendiquée et non respectée ?

Qu'attendre de tous ces règlements de compte en période électorale ? De quel droit utilisent-ils les moyens de la République ou des Collectivités au dépens du peuple pour faire campagne ?

Que faire face au verrouillage scandaleux des parrainages mis en place par les partis dits « forts » en faisant pression sur les Maires afin qu'ils ne donnent pas leur signature à d'autres candidats ?

CPNT revendique un retour à une vraie politique de proximité, à l'écoute des citoyens, et non pas sous les ors de la République et de Bruxelles ou dans les salons des états-majors. **CPNT** n'admet pas que les décisions soient prises en « haut » par des élus ou des technocrates coupés des réalités du terrain.

Après les « trente glorieuses » que certains ont vécues, il serait grand temps de mettre un terme aux « trente piteuses » que nous connaissons et subissons encore.

Qu'attendre de ces hommes du passé pour construire notre avenir ?

Tous déplorent la situation en oubliant qu'ils ont tous déjà été au pouvoir, pour certains, pendant plusieurs décennies. C'est en fait leur propre inaction et leur irresponsabilité qu'ils condamnent dans leurs discours. L'exemple du déficit budgétaire abyssal de la France en est l'exemple « parfait ». Peut-être vaudrait-il mieux chercher et dénoncer les responsabilités et renforcer les pouvoirs des autorités de contrôle de l'argent public ? Alors, seraient-ils crédibles ? Mais, il semblerait que par enchantement, comme à chaque élection, ils aient des solutions à ce jour. Pourquoi ne les ont-ils pas mises en œuvre quand ils étaient au pouvoir ?

On ne change pas les choses avec ceux qui les ont créées !

Pour le candidat **CPNT**, il est grand temps de redorer le blason de la politique, galvaudée par des politiciens carriéristes. Les Français demandent que soient traités leurs problèmes du quotidien, ils ont donc besoin de femmes et d'hommes de conviction, proches d'eux, disponibles et privilégiant le bon sens à l'idéologie.

Pour **CPNT**, comme pour tout individu, "un politique peut faire des erreurs mais pas trahir ses engagements !"

Les Français ont besoin d'avoir la conviction que leur voix a été entendue et qu'elle sera prise en considération par leurs représentants. Ils ne veulent plus être sollicités pour asseoir des gens au pouvoir qui sombrent très vite dans l'amnésie habituelle. Le comble est même atteint par certains, hier comme aujourd'hui, qui critiquent ouvertement les actions du gouvernement auquel ils appartiennent !

CPNT, lui, veut :

RÉHABILITER ET RÉGÉNÉRER LA POLITIQUE



POUR DÉVELOPPER UNE VRAIE POLITIQUE DE PROXIMITÉ

- Instaurer une dose de proportionnelle aux élections législatives, régionales et européennes afin de garantir une représentation à tous les électeurs français.
- Garantir un pluralisme de représentation de toutes les catégories socioprofessionnelles au Parlement qui est trop squatté par les hauts fonctionnaires.
- Favoriser l'accès des jeunes et des femmes à la politique.
- Mettre en place le pluralisme médiatique des partis politiques sans favoriser les « gros » partis comme cela se pratique actuellement.
- Assurer l'égalité entre tous les candidats aux élections et mettre fin au financement des partis politiques par l'argent du contribuable : financement de campagne, traitement médiatique,...
- Limiter le nombre d'énarques dans les ministères et les postes clés.
- Rendre les mandats nationaux, régionaux et départementaux renouvelables une seule fois.
- Obliger les parlementaires à avoir un mandat local (Maire ou Conseiller général) pour garder contact avec le quotidien et la réalité du terrain.
- Limiter le cumul des mandats et des fonctions des élus qui provoque la technocratisation.
- Interdire à vie toutes responsabilités publiques, associatives ou électorales pour tout élu ayant été condamné dans des affaires financières ou au pénal.
- Revaloriser le statut et la protection juridique des élus locaux.
- Rendre le vote obligatoire mais en prenant en compte les votes blancs aux élections.



REFUSER L'EUROPE FÉDÉRALE ET LIBÉRALE DES TECHNOCRATES POUR CONSTRUIRE UNE EUROPE DES DIFFÉRENCES ET RESPECTER LE VOTE DU RÉFÉRENDUM DE 2005

CPNT VIGIE DE LA DÉMOCRATIE EN EUROPE

Fidèle à ses engagements, CPNT défend sans parti pris idéologique une Europe au service des peuples et des Etats, donc une Europe de coopérations et non de politiques intégrées, qui ne sacrifie plus la démocratie à de prétendues exigences d'efficacité synonyme de « fuite en avant ».

Acteur de 1999 à 2004 au sein d'un groupe indépendant au Parlement européen, CPNT peut confirmer que la construction communautaire actuelle est incompatible avec le respect des démocraties et des différences. L'Europe supranationale et centralisée est devenue une fin en soi, l'uniformité est la religion des technocrates, l'action en commun est l'alibi du renoncement.

L'Europe devient un Etat au-dessus des Etats, libre de définir ses propres priorités politiques et budgétaires, alors que trop de règles lointaines et tatillonnes pèsent déjà sur la vie quotidienne des citoyens et empêchent la gestion des territoires conformément aux aspirations locales et aux intérêts nationaux.

Il faut d'urgence remédier aux dysfonctionnements d'une part, et à l'échec salubre du référendum sur la Constitution européenne d'autre part qui imposent de reconsidérer le rôle et le fonctionnement de l'Union européenne dans son ensemble et la place que doivent y occuper les peuples et les Etats.

CPNT EXIGE LE RESPECT DU VOTE DU RÉFÉRENDUM DE 2005

Les Français, avec CPNT, ont dit NON à la Constitution européenne lors du référendum sans pour cela provoquer la fin du monde ou l'apocalypse que nous promettaient les eurobéats de gauche comme de droite. Le monde continue de tourner...

Qu'ont fait de ce réveil démocratique les dirigeants européens et français ? Rien ! Personne, à Bruxelles ou à Paris, n'a pris en compte ce vote et ses raisons.

Le déclin bien réel de la France, n'est pas dû à ce NON. Les causes viendraient plutôt du côté de ceux qui nous dirigent, de leur comportement si hautain et méprisant ou de ceux qui rêvent de prendre leur place, des Affaires, des scandales politiques. Ils n'ont eu que mépris et rejet d'un vote du peuple, revenant en cela aux pratiques d'un autre temps. Le scandale !

Ils méprisent ceux qui ont osé s'élever contre ces dérives technocratiques et ultralibérales de l'Europe et n'ont pas daigné y donner suite : ainsi, ils ont relancé la directive Bolkestein, entamé les négociations d'adhésion de la Turquie et envisagé celles de nouveaux pays (alors que l'Europe est en panne), détruit l'agriculture française en poursuivant leur réforme de la PAC, accentué le protectionnisme environnemental, restreint plus encore la chasse, imposé l'interdiction des appelants et attaqué le piégeage, etc....

Pire, ils ont osé même remettre en cause la décision populaire en annonçant soit soumettre à nouveau au vote la Constitution européenne, soit vouloir une nouvelle Constitution !

La plupart des candidats à la prochaine élection présidentielle ont milité pour le OUI à la Constitution lors du référendum. Peut-on imaginer que les Français, qui ont majoritairement voté NON, puissent soutenir ces « prétendants » au pouvoir ? Sachant qu'il feront tout pour relancer cette Europe des technocrates. Ainsi, les revendications des Français et le vote de mai 2005 ne seront ni entendus ni respectés.

CPNT dénonce ce scandale et ce mépris du peuple. Les Français ont voté, un point c'est tout ! **CPNT** demande à tous les candidats aux prochaines élections qu'ils prennent des engagements fermes sur ce point afin que les électeurs puissent voter en connaissance de cause !

CONSTRUIRE UNE EUROPE DES DIFFÉRENCES

L'Union européenne est depuis trop longtemps l'affaire de bureaucrates qui méprisent les peuples et se substituent aux élus avec leur assentiment car ils pensent être ainsi protégés sur le mode



« ce n'est pas moi, c'est l'autre ! ». C'est l'Europe des partis politiques et non de la coopération politique et démocratique. Dans ces conditions l'élargissement de cette Union complexe et opaque n'est qu'un marché de dupes qui, en outre, fait rentrer dans l'espace européen nos concurrents directs économiques et agricoles !

Il faut refuser cette dérive libérale et fédérale de l'Europe pour construire une Europe où chaque Etat pourra défendre ses intérêts nationaux, une Europe de la coopération, une Europe de grands projets librement consentis par les Etats et qui respectera les identités et les cultures de chaque état.

CPNT exige avant tout :

Pas de Constitution européenne

- NON à cette Europe technocratique, fédérale et libérale, PAS de nouvelle Constitution !
- NON au statu quo : il faut tirer les conséquences du NON et réorienter l'Europe !

Plus de subsidiarité

- Limiter le champ d'application de l'action européenne. L'Europe ne doit pouvoir intervenir que lorsque les Etats estiment souverainement qu'ils ne peuvent pas agir efficacement seuls.
- Instaurer un droit de veto pour chaque Etat afin de pouvoir refuser l'application chez lui de directives contraires à ses intérêts nationaux
- Promouvoir une Europe de coopération, sur des projets clairement et collectivement adoptés et limiter la dérive fédérale et libérale de l'Union européenne.
- Limiter le degré de technicité et de détail pour chaque texte à l'objectif poursuivi.
- Conserver les seules dispositions strictement nécessaires des textes déjà en vigueur.

Des institutions plus démocratiques

- Application du principe « 1 Etat = 1 voix décisive » : chacun doit pouvoir défendre ses intérêts nationaux au moment de la définition d'un possible intérêt commun.
- Intégrer les Parlements nationaux dans le processus de décision qui ne peuvent se contenter d'être une simple chambre d'enregistrement lors de la phase de transposition.
- Supprimer le collège des Commissaires : les fonctionnaires de la Commission doivent désormais travailler et rendre des comptes sur la base des orientations définies par les Etats membres au sein du Conseil.
- Limiter les pouvoirs de la Banque Centrale Européenne : chaque Etat doit être libre et maître de sa politique économique nationale.
- Interdire à la Cour de Justice de se livrer à des interprétations politiques extensives des textes.

Des procédures plus simples et plus transparentes

- Répartir plus rationnellement les différentes assemblées européennes : Parlement européen, Conseil des ministres, Conseil de l'Europe, Comité des Régions, Conseil Economique et Social et simplifier les procédures.
- Assurer l'accès des citoyens à tous les documents et réglementations européennes.
- Informer régulièrement les peuples du travail et des décisions de l'Union européenne
- Publier systématiquement les débats et les votes du parlement européen et de ses députés.

L'organisation de référendums

- Imposer un référendum pour tout projet de nouveau traité et transfert de compétences nationales à l'Europe
- Imposer un référendum en cas de projet de nouvelle adhésion.

Le refus de toute nouvelle adhésion, notamment celle de la Turquie

**INSTAURER UNE ÉCOLOGIE INCITATIVE ET
D'ÉQUILIBRE, RESPECTUEUSE DE L'HOMME ET DE
SES ACTIVITÉS, FACE À L'INTÉGRISME ÉCOLOGISTE
NON A L'ÉCOLOGISME SECTAIRE, DOGMATIQUE ET IDÉOLOGIQUE !**



Au pouvoir pendant plusieurs années, les Verts ont montré leur incurie et leur incapacité à gérer. Au ministère de l'environnement de 1997 à 2002, les verts n'ont présenté qu'un bilan amer, de belles promesses devenues peaux de chagrin. Ceci prouve que les Verts se préoccupent de tout, surtout du pouvoir et de leur carrière politique, mais pas de vraie écologie et de qualité de vie d'où leurs nombreux revirements. Les verts ont montré ce qu'il ne faut pas faire en politique.

Depuis, la droite est au pouvoir et ce n'est pas mieux ! Elle a repris la même politique écologiste méprisante l'avis des populations concernées, refusant la vraie concertation et reprenant la politique spectacle (le cas des lâchers d'ours est symptomatique).

Pour **CPNT**, c'est aussi la démission des politiques en matière d'environnement qui, en abandonnant ce thème aux verts ou aux écologistes extrêmes, ont généré leur emprise sur notre société par une dérive sectaire, idéologique, dogmatique et intolérante donc inacceptable. **CPNT** pense qu'il est grand temps que chacun se réapproprie l'environnement qui est une valeur commune et non le monopole d'un seul parti ou clan. C'est aussi pour cela qu'il faut battre les verts à cette élection.

A cette idéologie sectaire et à cette écologie de salon et de l'absurde érigées en méthode de gouvernement, **CPNT** propose une France de partage, de respect et d'égalité entre les territoires et les usages, où l'homme aura toute sa place, grâce notamment à une écologie de terrain, d'équilibre, rationnelle, réaliste et humaine.

Pour **CPNT**, l'écologie n'est pas une idéologie d'exclusion au service d'un seul parti politique, c'est la préservation pour les générations présentes et à venir de la qualité de vie, du bien vivre au pays.

POUR UNE ÉCOLOGIE INCITATIVE ET D'ÉQUILIBRE

La protection de l'environnement est un acte citoyen. Pour **CPNT**, cette protection doit être réaliste : c'est pratiquer une écologie responsable, incitative, avec de véritables acteurs de terrain à l'écoute de ceux qui vivent dans les terroirs, une écologie qui replace l'Homme au cœur du débat sans verser dans l'idolâtrie contemplative et sectaire qui anime les partis ou associations écologistes extrêmes et qui contamine tout locataire du ministère de l'écologie qu'il soit de droite ou de gauche !

On ne peut pas continuer à subir l'écologie de l'absurde, celle qui a pignon sur rue au niveau politique, l'écologie des verts « jusqu'au boutistes » qui veulent tout gérer en privilégiant l'animal à l'homme, et en occultant l'avis des personnes qui vivent dans la nature, qui en vivent et qui l'ont façonnée. Le bien-être animal soit mais pas au détriment du bien-être humain !

Refusant l'écologie punitive à la mode verte, **CPNT** promeut une écologie incitative pour faciliter les changements de comportement, pour « agir propre », sans verser dans le tout répressif et l'avalanche d'amendes ou de taxes qui ne servent qu'à remplir le trou budgétaire de l'Etat mais sans avoir aucun effet sur les pollutions ou atteintes à l'environnement. Plutôt que la taxation, engageons-nous pour la baisse des charges et taxes sur les produits propres et moins polluants !

CPNT exige par ailleurs une approche démocratique de l'écologie en favorisant une association et une concertation étroite avec les "vrais" acteurs de l'environnement et de la ruralité (agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, chasseurs, pêcheurs...) pour tout projet engageant leur activité.

CPNT veut :

- Lutter rationnellement mais énergiquement contre les pollutions diverses.
- Instaurer une fiscalité incitative pour l'utilisation de matériels et matériaux propres en baissant les taxes et les charges et en agissant sur la baisse de leurs prix.
- Développer les carburants propres (biocarburants) sans surcoût pour les usagers.
- Favoriser les modes de transport moins polluants notamment pour le fret de marchandises (rail, fluvial, cabotage) et ceux qu'utilisent l'Etat et les collectivités.
- Promouvoir les énergies renouvelables ne portant pas atteinte à l'environnement (pas les éoliennes, trop destructrices de l'environnement et de la faune !) de façon complémentaire à l'énergie nucléaire, grâce à une fiscalité attractive.
- Réduire efficacement la pollution et dégradation des eaux.
- Mettre en place un véritable plan d'actions pour lutter contre le réchauffement climatique et limiter l'émission des gaz à effet de serre.



- Développer l'éco-industrie en soutenant le développement de process peu ou moins polluants.
- Taxer les importations de produits polluants ou producteurs de déchets polluants.
- Assurer une fertilisation raisonnée des terres agricoles en interdisant les produits phytosanitaires dangereux ou destructeurs, en baissant les taxes sur les produits « propres » et en soutenant les méthodes alternatives.
- Développer le tri sélectif, sans pénalisation fiscale pour la population, afin de limiter le recours aux incinérateurs polluants.
- Interdire les OGM dans l'alimentation et n'autoriser leur usage qu'à but médical ou pharmacologique (avec culture close sous contrôle permanent et strict).
- Agir efficacement contre les risques et catastrophes naturelles en développant des moyens ambitieux et importants (feux de forêts, inondations,...).
- Mettre en place un plan d'actions contre les dégâts d'érosion des côtes ou d'ensablement des baies.
- Défendre le droit de propriété et les droits d'usage.
- Assurer une nécessaire concertation préalable et un accord des propriétaires et des élus locaux concernés pour tout projet de conservation de sites naturels.
- Garantir l'exercice des loisirs verts sur base d'un équilibre d'action acceptable dans l'esprit d'un juste partage des espaces et de respect mutuel des différents usages.
- Limiter les espèces invasives (cormorans, mouettes, goélands, etc...), génératrices de dégâts ou polluantes génétiquement (ibis sacré, grenouille taureau, ...).
- Stopper toute politique de réimplantation ou de développement des grands prédateurs (loups, ours,...).
- Fermer les « pompes à fric » publiques au profit de certaines associations écologistes et assurer un contrôle fiscal et financier très stricts les concernant et vérifier les suivis d'effets.
- Limiter vigoureusement les délires protectionnistes et écologistes de l'Europe.
- Restreindre l'application du principe de précaution qui aboutit en fin de compte à la stérilisation des innovations.

CONTRE LA SANCTUARISATION DES TERRITOIRES

CPNT dénonce les excès de NATURA 2000 et de ses 9 millions d'hectares classés.

Arrêtons les mensonges et les contre-vérités diffusés par des administrations et des politiques mais aussi par les anti-chasse et les associations écologistes extrêmes. Que toute la vérité soit faite sur les vrais effets de Natura 2000 ! Que l'on rétablisse la démocratie et la transparence dans la procédure de sélection et de transmission des sites Natura 2000 !

CPNT dénonce la position du ministère de l'écologie qui ne prend pas en compte l'avis des maires qui refusent de classer des territoires en zone de protection Natura 2000.

CPNT condamne la dérive de Natura 2000 dont l'un des effets à terme est l'interdiction de la chasse et des restrictions sur tous les usages, ludiques, agricoles ou économiques, sur les zones classées.

CPNT demande donc que les zones de protection ne puissent être mises en place qu'avec l'accord des propriétaires et des communes concernées.

CPNT exige que les termes « dérangement » et « perturbation » soient précisés clairement pour que les activités humaines restent prioritaires et pour éviter qu'à long terme, elles ne soient pas réduites et peut-être même interdites.

CPNT est donc résolument CONTRE Natura 2000. Mais Natura 2000 existe et est mis en œuvre par les gouvernements successifs. Il faut donc « faire avec » notamment dans l'application des documents de gestion imposés par l'Europe et l'Etat. Les sites où est déjà appliqué Natura 2000 de façon arbitraire, CPNT revendique :

- La modification de la directive européenne « Habitats » de 1992, instaurant le réseau protectionniste Natura 2000 et restreignant les activités et usages locaux.
- La continuation sans restrictions de la chasse, de la pêche, des loisirs verts et des activités économiques dans les zones Natura 2000.
- Le respect de la place centrale de l'Homme dans l'environnement et la prise en compte



obligatoire de l'avis des élus, acteurs locaux et propriétaires.

- Le respect des activités économiques, des loisirs traditionnels et du droit de propriété dans les zones Natura 2000.
- L'association prioritaire des élus, utilisateurs et propriétaires locaux à la gestion des sites classés en zone Natura 2000.
- Une information complète et permanente sur la gestion des sites.
- Des garanties budgétaires indispensables pour éviter que Natura 2000 soit financé avec les impôts locaux, les fonds européens de la PAC et des crédits structurels.



UN CONSTAT :

PLUS RIEN NE VA POUR LA CHASSE ET LA PÊCHE !

LA CANDIDATURE DE CPNT

POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT

DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE FRANÇAISE

- Défendre la liberté de chasser en luttant contre la répétition permanente des attaques antichasse et leur cortège de restrictions injustifiées.
- Défendre la liberté de pêcher pour garantir l'exercice d'une pêche populaire



DÉFENDRE LA LIBERTÉ DE CHASSER

La chasse ne va pas bien et seul CPNT la défend vraiment. La droite comme la gauche, les extrêmes de droite comme de gauche, s'en moquent totalement ; la preuve : les gauches ont voté ou laissé voter la loi Voynet en 2000 et les droites ont fait de nombreuses promesses pour la corriger et ne l'ont toujours pas fait sur ses points essentiels (dates, modes de chasse,...). Pire, les dates de chasse sont encore plus réduites depuis 2002 qu'à l'époque des verts au pouvoir !

« ON » NOUS REFAIT LE COUP DU « DORMEZ BIEN, TOUT VABIEN... » !

Ce refrain soporifique est revenu à la mode. Les candidats sont en campagne, un seul est chasseur : **Frédéric NIHOUS**, candidat **CPNT**. Lui parle chasse, les autres préfèrent passer sous silence les revendications des chasseurs. Pourquoi ? Pour récupérer le vote des chasseurs dans un odieux tour de passe-passe.

Pourtant, les chasseurs sont en droit de savoir ce qui les attend après 2007, eux qui ont pesé 1,3 millions de voix en 2002, avec **Jean SAINT-JOSSE**. Ce résultat a permis entre autres de faire supprimer le jour de non chasse et de légaliser la chasse de nuit. Donc, la chasse est bien un sujet politique appelant un règlement politique.

Après avoir fait confiance à la gauche et à la droite, les chasseurs ont été roulés, trahis et cela empire. La chasse n'est plus abordée qu'idéologiquement car les décideurs politiques abandonnent trop souvent leurs responsabilités au profit de technocrates, de lobbies associatifs ou de mercenaires.

Il n'y a dans cette élection aucune nouveauté : l'offre ne porte que sur des candidats ayant déjà exercé le pouvoir, portant ainsi une lourde responsabilité dans nos problèmes cynégétiques. Pourquoi pourraient-ils faire maintenant ce qu'ils n'ont pas fait quand ils étaient au pouvoir ?

ILS N'AIDENT PAS LA CHASSE !

Chacun, à droite et à gauche, attaque la chasse morceau par morceau ; le temps et la division des chasseurs jouant pour eux.

A gauche, c'est clair : les verts sont alliés de la gauche, même si celle-ci tente de le faire oublier ; ils n'ont été capables que d'une approche sectaire et dévastatrice de la chasse. La Loi Jospin est en grande partie encore là. Et, ils ont comme candidates D. Voynet et S. Royal qui ont occupé le poste de ministre de l'environnement !

Quant à la droite, malgré quelques avancées, le compte est loin d'y être et les promesses d'avant 2002 ont vite été oubliées ! Contre toute attente, elle a repris la méthode précédente de mépris de l'avis des populations concernées ainsi que la politique « paillettes et spectacle » (les lâchers d'ours). Pire, les dates de chasse sont encore plus réduites maintenant. Après des décennies « d'ouverture anticipée » au gibier d'eau, le gouvernement vient d'inventer le concept « des ouvertures retardées » !

Le monde de la chasse ne peut pas continuer à subir cette écologie de l'absurde et verser dans l'idolâtrie contemplative qui contamine tout locataire du ministère de l'écologie dès qu'il y entre et quelque soit son parti d'origine ! D'ailleurs, tous ont signé le Pacte écologique de Nicolas HULOT. CPNT et son candidat ont eux, refusé de le signer car ils refusent l'écologie punitive qui fonctionne à coups de sanctions, de taxes, d'exclusion des territoires et de mise en protection intensifiée de nos territoires. On ne peut pas être ami de la chasse en ayant signé ce pacte !

Pourtant, les candidats ne disent rien de l'avenir : que feraient-ils en matière de chasse une fois élus en 2007 ? Silence radio.

CPNT dénonce cette amorphie ambiante, savamment entretenue, car longue est la liste de ce que les antichasse et leurs complices politiques, de tous bords, ont volé à la chasse.

Pas le droit de le dire, pas le droit de penser ni de proposer : faites un chèque en blanc et avalez la pilule ; le débat est clos et réservé ... à quelques élites et zélateurs occultes. Ainsi va la propagande actuelle à Paris.

NON ! CPNT appelle les chasseurs à ne pas se laisser endormir, ni écouter le chant des sirènes qui leur dira « *votez pour nous, pas pour CPNT, car on vous le promet, cette fois-ci, on s'occupera de tout !* »... et demain on rasera gratis ! On leur fait le coup depuis des années et pendant ce



temps, malgré 30% de temps de chasse en moins, le prix du permis a augmenté de 30% et les menaces sur la chasse ressurgissent : nouvelles directives européennes restrictives quant aux armes, au piégeage et au déterrage, réduction de la liste des espèces chassables, restrictions renouvelées quant aux dates de chasse, notamment au gibier d'eau sur l'arc méditerranéen, et ce malgré les promesses, brimades nouvelles sur les appelants avec racket organisé pour leur contrôle, inquiétude quant au dossier des dégâts de gibier, menace de retour d'un jour de non-chasse, intensification de Natura 2000 sans garantie pérenne quant à la chasse ou aux autres activités, menaces européennes sur le piégeage et le déterrage et sur la chasse aux chiens courants.

LES REVENDICATIONS « CHASSE » DE CPNT

CPNT exige que cessent les promesses non tenues, comme ce fut encore le cas lors des élections de 2002 et du référendum en 2005. Pour cela, par une loi de reconquête de la chasse et par des textes réglementaires, il faut que soient réglés au plus vite les points suivants (**liste non exhaustive**) pour que la chasse soit enfin apaisée et que les chasseurs soient réintégrés dans leurs droits légitimes :

- Création d'un Ministère des Affaires Rurales comprenant notamment la chasse et la pêche de loisir.
- Reconnaissance des dates traditionnelles de chasse aux oiseaux migrateurs, en fonction des usages et spécificités locales, dans la fourchette 14 juillet – 28 février.
- Légalisation définitivement de tous les modes de chasse relevant de spécificités locales pour les oiseaux migrateurs.
- Garantie sur l'utilité publique et le maintien du piégeage et du déterrage et liberté d'utilisation des boîtes et cages-pièges.
- Abrogation des dispositions restrictives et financières infondées sur l'utilisation des appelants.
- Garantie sur le droit à la détention d'armes de chasse, de tir sportif et de collection sans nouvelles restrictions et avec une simplification administrative.
- Moratoire sur l'interdiction du plomb dans les cartouches que vient d'adopter le gouvernement tant que des munitions de substitution à des prix raisonnables ne seront pas disponibles.
- Modification urgente de la directive européenne 79/409, tout en soutenant toute procédure tendant à la reconnaissance de son illégalité, pour permettre à chaque état de fixer lui-même ses dates de chasse (rappelons que cette modification a été promise par l'actuel gouvernement sachant qu'il n'a pas tenu sa promesse et que la directive a été publiée en 1979 alors que légalement l'Europe n'avait pas de compétence en matière d'environnement au regard du traité de Rome).
- Retour, ou maintien là où cela pratique, de la possibilité de chasser le week-end dans tous les lots appartenant à l'Etat.
- Garantie de non prise en charge des dégâts par les seuls chasseurs.
- Fin de la prise en charge financière de la garderie ONCFS uniquement par les chasseurs et transfert de ce coût sur le budget de l'Etat.
- Modification de la directive européenne Habitats 92/43 pour garantir enfin la continuité de la chasse et de la pêche dans les zones Natura 2000.
- Réduction du prix actuellement exorbitant du permis de chasser.
- Promouvoir la taxidermie et réduire les restrictions à son exercice.
- Défisicalisation des zones humides et des travaux d'entretien et d'aménagement des territoires.



DÉFENDRE LA LIBERTÉ DE PÊCHER

Quant à la pêche, la sonnette d'alarme est tirée : les ennuis commencent. D'abord avec l'application de Natura 2000 qui entravera et gênera l'exercice de la pêche mais aussi par l'adoption d'une loi sur l'eau qui ne correspond pas aux intérêts de la pêche française en manquant cruellement d'ambition !

Au regard de la situation actuelle de la pêche qui se dégrade par refus gouvernemental de prendre réellement en compte ses caractéristiques, ses besoins et ses problèmes, **CPNT** veut développer une politique volontariste et courageuse de gestion et d'amélioration des ressources et milieux piscicoles, c'est-à-dire l'inverse de ce que font timidement les ministres successifs de l'écologie.

Ceci passe entre autres par la régulation efficace des prédateurs notamment par l'éradication des cormorans, véritable fléau pour les poissons, par l'amélioration de la qualité des eaux et la restauration des milieux pour favoriser les frayères naturelles, par un plan de relance des populations de poissons migrateurs et de gestion piscicole en concertation entre tous les acteurs de la pêche.

Il faut également se mobiliser pour empêcher les volontés affichées d'interdiction de la pêche au vif ou aux appâts naturels soutenues par les écologistes. Nous devons sauvegarder toutes les pêches traditionnelles et défendre une pêche populaire et démocratique.

CPNT est candidat : le monde du silence est révolu et le temps des actes est venu pour défendre la liberté de chasser et de pêcher.

LES REVENDICATIONS « PÊCHE » DE CPNT

Face aux soucis qui se profilent à l'horizon pour la pêche française, **CPNT** veut développer une politique volontariste et courageuse de gestion et d'amélioration des ressources et milieux piscicoles.

- Défendre une pêche populaire et démocratique.
- Empêcher l'instauration d'un permis de pêcher.
- Refus d'imposer un âge minimum pour avoir le droit de pêcher.
- Garantir la gratuité de la pêche sur le Domaine Public Maritime et favoriser celle sur le Domaine Public Fluvial en mettant en valeur les ressources et aménagements piscicoles.
- Empêcher la remise en cause du tissu associatif des AAPPMA qui doivent demeurer les bases et la garantie d'une pêche la plus démocratique et populaire possible.
- Réguler efficacement les prédateurs notamment par l'éradication des cormorans, véritables fléaux pour les poissons.
- Plan de relance des populations de poissons migrateurs et de gestion piscicole en agissant de concert avec tous les acteurs de la pêche.
- Améliorer la qualité des eaux et restaurer les milieux pour favoriser les frayères naturelles.
- Eviter la prolifération des microcentrales, respecter impérativement les débits réservés et rationaliser les extractions de graviers.
- Favoriser la migration des poissons (« échelles à poissons » dans les barrages, destruction des ouvrages obstruants inutiles).
- Empêcher le projet d'interdiction de la pêche au vif ou aux appâts naturels.
- Sauvegarder toutes les pêches traditionnelles.
- Déterminer une réglementation appropriée pour les pêcheurs amateurs de civelles (pibales) tout en maintenant la pêche faite par les professionnels dans le respect de la biologie de l'espèce.



UN CONSTAT : PLUS RIEN NE VA POUR LA RURALITÉ !

LA CANDIDATURE CPNT

POUR BIEN VIVRE AU PAYS,

POUR UNE ÉGALITÉ ENTRE LES FRANÇAIS

ET POUR UNE ÉGALITÉ ENTRE LES TERRITOIRES

- Réduire le déséquilibre ville – campagne pour développer un aménagement équilibré et harmonieux du territoire.
- Des services publics partout et pour tous.
- Réaliser un développement économique pour tous et partout : des entreprises, des commerces et des artisans à la campagne mais aussi en ville.
- Lutter contre la désertification médicale.
- Développer une agriculture de qualité et diversifiée.
- Défendre les marchés traditionnels et la restauration.
- Garantir le droit à la sécurité.
- Respecter et valoriser nos traditions et nos cultures.

RÉDUIRE LE DÉSÉQUILIBRE VILLE – CAMPAGNE POUR DÉVELOPPER UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET HARMONIEUX DU TERRITOIRE

En défendant le « bien vivre » au pays, CPNT refuse la saturation des villes où le mal-être des gens est grandissant, et la désertification des campagnes qui se meurent. Cette volonté politique répond aux attentes d'une partie croissante de nos concitoyens qui désirent retrouver au travers de leurs racines des plaisirs simples de tous les jours, synonymes de bien être au quotidien.

Même si notre mouvement est historiquement ancré dans le milieu rural, nous constatons que le mal-vivre, cantonné jusqu'ici aux grandes agglomérations gagne aujourd'hui les campagnes. Les citadins qui ont hier fui les grandes villes pour des campagnes ou des petites villes plus "vivables", voient aujourd'hui les mêmes phénomènes s'étendre.

Les politiques traditionnels ont beau jeu aujourd'hui de proposer de belles mesures pour une meilleure qualité de vie, mais ils ont oublié que ce sont eux qui ont fabriqué cette société durant de trop longues années. Composé essentiellement de femmes et d'hommes de terroir, qui mieux que **CPNT** peut revendiquer ce bien vivre au pays ? Les ruraux en ont marre d'être des laissés-pour-compte en France, premières victimes de cette dégradation de la qualité de vie, ils refusent de subir.

Il est grand temps de dire stop : sauvons nos territoires ruraux, leurs villages et leurs habitants. C'est pourquoi **CPNT** dit **NON** à la fracture sociale et territoriale et au désengagement de l'Etat. **CPNT** revendique l'égalité des chances entre urbains et ruraux et milite pour un progrès partagé, pour tous et partout !

Aujourd'hui, 20% des français vivent sur 80% du territoire. Qu'ils soient citadins ou ruraux, les Français souffrent de ce déséquilibre ville-campagne qui s'accompagne inévitablement d'un déséquilibre économique, social et culturel.

Or, à travers le modèle d'occupation du territoire que nous construisons ou subissons, nous choisissons le type de société que nous voulons. Voulons-nous une France des grandes villes, des grandes métropoles accompagnées de gigantesques banlieues, ou voulons-nous, fidèle à notre histoire, perpétuer notre enracinement à travers le tissu vivant de nos villages, de nos bourgs, de nos villes moyennes et de nos capitales régionales qui conservent chacun un caractère propre et qui permettent de « Bien vivre au pays ».

Une grande majorité des territoires ruraux souffre encore et toujours de déséquipement, voire pour certains de désertification. Ils sont pris dans un cercle vicieux qui fait que les services (école, médecins, commerces,...) disparaissent faute de population suffisante qui elle même part des campagnes faute de services et d'emplois suffisants. Parallèlement, les villes et les banlieues se remplissent et souffrent d'une trop forte densité de population générant des problèmes d'insécurité, de nuisances environnementales, et de fortes disparités de niveau entre quartiers. Partout le même schéma se reproduit : ségrégation en banlieues : les unes dites « aisées » et les autres « difficiles » avec des zones commerciales inesthétiques, zones d'activités polluantes.....

Les politiques d'aménagement du territoire menées jusqu'à présent ressemblent plus à « une politique du pansement » et du saupoudrage de moyens, soignant les symptômes sans combattre la maladie. Elles amplifient ainsi le phénomène d'exode rural en répondant à la croissance urbaine par une concentration des investissements publics sur les villes.

Il faut empêcher que les crédits disponibles n'aillent que dans les banlieues aux dépens des zones rurales : il faut un juste équilibre car c'est aussi la crise dans les campagnes. Il ne faut pas abandonner les zones rurales plus encore alors qu'elles ne le sont déjà. Les ruraux ont droit eux aussi à leur part de développement et de progrès.

Seule une politique ambitieuse des pouvoirs publics, avec des moyens à la hauteur du défi à relever, est capable de rompre ce cercle vicieux.



RÉFORMER L'ÉTAT POUR UNE ACTION PLUS SIMPLE ET PLUS PROCHE DES RÉALITÉS DU TERRAIN ET DU QUOTIDIEN

- Créer un véritable Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports.
- Mettre en œuvre une grande loi sur l'aménagement du territoire ayant pour objectif prioritaire la réduction du déséquilibre ville-campagne.
- Simplifier la politique des zonages qui ne joue plus son rôle de discrimination positive.
- Poursuivre la déconcentration des administrations pour assurer une juste couverture territoriale publique.
- Lutter contre la surabondance et l'étouffement législatifs et administratifs français et enfin assurer la simplification des démarches administratives.
- Envoyer régulièrement les énarques et hauts fonctionnaires en stage dans de petites administrations locales ou rurales pour les ramener à la réalité quotidienne des administrés.

UNE MEILLEURE DÉCENTRALISATION POUR AMÉLIORER LA PROXIMITÉ

ET L'EFFICACITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE

- Interdire à l'État tout transfert de compétences sans l'intégralité des financements nécessaires.
- Clarifier les compétences et les ressources de chaque collectivité locale.
- Renforcer la solidarité fiscale entre collectivités : l'État doit être garant de l'égalité nationale.
- Garantir les dotations d'État de façon pluriannuelle pour assurer une stabilité et sécurité budgétaire aux communes à l'échelle du mandat municipal.
- Favoriser l'intercommunalité rurale en veillant à ce qu'elle reste un outil technique et non politique.
- Développer les régions d'ingénierie rurale au service des collectivités.

MAILLER ET DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE FRANÇAIS

- Assurer le désenclavement des territoires dans le respect des activités locales.
- Soutenir l'essor du transport combiné rail / route.
- Favoriser la complémentarité des transports urbains.
- Renationaliser les autoroutes pour imposer la baisse des tarifs, voire la gratuité.
- Développer les Nouvelles Technologies de l'Information et assurer la couverture complète du territoire pour les mobiles, internet, ADSL et TNT.
- Exploiter en matière de transport aérien le potentiel des aéroports régionaux existants et développer les connexions entre aéroports.
- Rétablir et développer le transport fluvial qui est le moins onéreux et le plus écologique.

RÉORIENTER LA POLITIQUE DE LA VILLE EN RENDANT LES VILLES VIVABLES

Si les campagnes sont délaissées par l'État pour rechercher une certaine rentabilité, force est de constater que même en ville, les Français ne sont pas tous égaux devant l'accessibilité et la disponibilité des services. Il faut donc les réintroduire s'ils ont disparu et plus particulièrement dans les quartiers.

Il faut également prévoir une gestion des villes par quartiers en les dotant d'un aménagement urbain harmonieux et équilibré. Ceci passe par un soutien et une relance de la « petite » activité économique, comme celle devant être mise en œuvre dans les villages des zones rurales.

Ainsi, il faut développer en ville la même approche qu'en zone rurale avec le même raisonnement : normal car Ruralité rime avec quartier !

Pour retrouver des villes vivables, il faut :

- Obliger l'État à maintenir ou réimplanter des services publics de proximité dans tous les quartiers, y compris difficiles.
- Aider au maintien ou à l'installation de médecins et de services médicaux et paramédicaux dans les zones difficiles.



- Multiplier les services de crèche et adapter les horaires de façon plus flexible pour faciliter la vie des familles (comme en campagne, il faut tendre à ce que le lieu de travail soit le lieu de vie).
- Développer le maintien à domicile des personnes âgées avec un ensemble de services (courses, médicaments, soins, loisirs...), créateurs d'emplois.
- Développer les zones d'activité, notamment avec des exonérations de charges et d'impôts sur les sociétés durant les premières années pour les micro-entreprises et les commerces.
- Redynamiser l'artisanat et le petit commerce local de quartier, notamment par un système d'aides et de soutien à l'installation et à la création et par la limitation de l'implantation de moyennes et grandes surfaces intra-muros.
- Créer et aider fiscalement les sociétés de services à usage principal des personnes âgées ou handicapées.
- Lutter contre l'insécurité notamment avec des commissariats de proximité et de l'ilotage conduisant à un juste équilibre entre prévention et répression.
- Assurer un équilibre entre tous les moyens de transports dans les plans de déplacements urbains.
- Imposer à l'Etat et aux collectivités d'utiliser des moyens de transports « moins » polluants.
- L'ANPE et les CCI doivent, en relais avec les services économiques des mairies, accompagner en matière juridique, administrative et financière les apporteurs de projets (étude de la faisabilité et montage du projet, plan prévisionnel à 3 ans, recherche de marchés...) durant les 5 premières années d'existence pour pérenniser l'entreprise.
- Prolonger les zones franches urbaines là où elles sont nécessaires et efficaces.

Par ailleurs, il faut revoir la politique d'urbanisation pour la rendre plus humaine : des décennies d'urbanisation anarchique ont créé les déséquilibres actuels de surconcentration. Pour **CPNT**, il paraît donc indispensable de légiférer en matière immobilière afin de bouleverser les habitudes passées.

Il ne faut plus que le centre des villes, notamment Paris et les grandes métropoles, soit confisqué par les bureaux et autres appartements vides de la jet set internationale !

Pour CPNT, veillons à :

- Maîtriser le développement urbanistique des banlieues.
- Développer une politique du logement ambitieuse mais rationnelle.
- Limiter les surfaces de bureaux.
- Privilégier la réhabilitation de l'existant aux constructions neuves.
- Détruire les grands ensembles détériorés pour les remplacer par des zones d'habitat humanisées.
- Favoriser l'accès à la propriété des gens à faibles revenus.
- Mettre en place des partenariats contractuels entre les communes et les particuliers propriétaires.
- Elaborer une loi d'urbanisation nouvelle interdisant aux promoteurs immobiliers de faire n'importe quoi et obligeant à plus de cohérence dans la gestion des espaces.
- Restructurer les organismes sociaux pour assurer la fourniture de logements sociaux et le traitement des demandes dans des délais raisonnables.

DES SERVICES PUBLICS PARTOUT ET POUR TOUS

CPNT estime que le concept d'égalité des chances recouvre dans la notion de « bien vivre au pays » toute sa valeur et ne doit pas être qu'un slogan parisien pour les banlieues.

Quel que soit le lieu de vie choisi, les Français doivent avoir droit aux mêmes services. La base de ces services est constituée par les services publics qui, dans cette vague ambiante de libéralisme, tendent à faire les frais d'une recherche absolue de rentabilité, avec la complicité des gouvernements successifs. Mais avant d'ouvrir à la concurrence l'ensemble de ces secteurs, il ne faut pas perdre de vue les fonctions sociales et structurantes en terme d'aménagement du territoire des services publics.

Ainsi, à quoi assiste-t-on ces dernières années ? Dans tous les domaines, on « restructure », ce



qui signifie avant tout qu'on ferme ou qu'on réduit le service rendu au public ou aux communes.

« On » ferme tout ! Tout y passe : petites maternités, hôpitaux de proximité et services d'urgence en milieu rural ; écoles ; Poste ; Banque de France ; Trésor Public et perceptions ; gares ; EDF ; Equipement ; gendarmeries fermées et regroupées en communautés de brigades (d'où des délais d'intervention plus longs et une hausse de l'insécurité, notamment en zones rurales),... S'y ajoute le manque de médecins, de pédiatres et d'anesthésistes, d'infirmières ou de pharmaciens ruraux, sans parler des difficultés des buralistes ou bien les problèmes de l'Internet haut débit et de la téléphonie mobile ou d'internet toujours inaccessibles dans les zones isolées.

Les gouvernements de gauche comme de droite qui se sont succédés à la tête de notre pays depuis plus de 30 ans n'ont eu de cesse que de préparer la libéralisation de tous les services, imposée par l'Europe et voulue par leurs représentants au Parlement Européen. Certains, de gauche à droite, dénoncent chez eux ce que leurs partis et eux-mêmes ont accepté et cautionné à Paris, Bruxelles ou Strasbourg !

CPNT s'est partout et constamment opposé à cette libéralisation. **CPNT** est le seul mouvement politique qui défende depuis toujours un aménagement du territoire équilibré entre villes et campagne, qui passe par l'égalité d'accès aux services publics, indispensables à la cohésion sociale et territoriale de notre pays. Avec **CPNT**, exigeons que le maintien des services publics dans les communes rurales et les petites villes soit déclaré cause nationale !

Tous les Français ont les mêmes droits d'accès aux mêmes services publics au même prix et quel que soit leur lieu de vie. Ceci est on ne peut plus normal car les ruraux paient aussi des impôts et sans abattement fiscal « ruralité » alors qu'ils bénéficient de moins de services ou d'équipements. Pour **CPNT** la notion d'intérêt général doit primer pour répondre aux besoins de la population.

Pour cela il faut :

- Mettre fin à toute fermeture de services publics dans toutes les zones rurales.
- Garantir une liberté de choix et une égalité d'accès aux services publics, familiaux, sociaux et éducatifs.
- Favoriser le maintien des familles en zone rurale par le développement de l'habitat à fin locative avec un programme de réhabilitation de l'habitat existant et de création de nouveaux logements.
- Donner à tous les mêmes chances de réussite (maintien des classes et des écoles, moyens matériels équivalents, crèches, garderies, formations en alternance, ...).
- Maintenir et favoriser la création de centres d'enseignement de proximité : écoles communales, collèges, lycées. Développer les transports si nécessaire pour faciliter l'accès à l'enseignement général mais aussi professionnel au niveau des lycées (lycées techniques et professionnels).
- Développer les éléments structurants à taille humaine (éducation, santé, etc....)
- Adapter l'enseignement et les formations aux exigences d'aujourd'hui (par exemple avec un parc informatique équitablement réparti sur l'ensemble du territoire) et aux besoins des terroirs et des professions.
- Développer plus encore la formation par alternance et réhabiliter les filières techniques attachées aux métiers dont a besoin la ruralité et sa population.
- Mettre en place une politique concrète à destination des personnes âgées vivant en zones rurales en terme de santé, de bien-vivre, de loisirs et de sécurité notamment en créant de "vrais emplois" communaux ou privés d'accompagnement (soins, courses, services, loisirs, transports...).
- Développer pour les handicapés et les personnes âgées, le maintien à domicile (avec médicalisation) ou lorsque ce n'est pas possible, l'adaptabilité des structures d'accueil notamment en privilégiant les structures plus petites et à proximité des familles dans les zones rurales.
- Garantir aux ruraux un meilleur équipement en services culturels et sportifs afin qu'ils puissent en disposer au même titre que les citadins.
- Développer l'animation culturelle : soutien aux initiatives locales, développement de réseaux culturels ruraux, développement des échanges entre zones urbaines et zones rurales,



développement des échanges inter régionaux notamment scolaires et professionnels, décentralisation des musées nationaux et expositions itinérantes.

- Accompagner et soutenir les associations rurales et de quartiers, notamment dans le domaine culturel, sportif et d'animation locale

RÉALISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR TOUS ET PARTOUT : DES ENTREPRISES, DES COMMERCES ET DES ARTISANS À LA CAMPAGNE MAIS AUSSI EN VILLE

Pour **CPNT** l'un des objectifs primordiaux est le maintien et le développement d'activités économiques en France, en évitant les délocalisations et en soutenant la création ou la reprise d'activités. Il y a des gisements d'emplois formidables en zones rurales : exploitons les !

Il faut donc développer un aménagement du territoire harmonieux et équilibré, dans le respect des différences, des identités, des cultures locales et des usages, des traditions et des besoins de chacun, à la ville comme à la campagne, pour garantir à tous, et ensemble, une meilleure qualité de vie et un partage de la croissance et du progrès. Il est donc nécessaire d'assurer une relance de la ruralité, notamment par le développement économique et la présence des services publics ou privés, grâce à un rééquilibrage des politiques publiques. En bref, une égalité des chances partout dans une France des différences.

Une telle politique économique de développement de nos zones rurales permettra, au-delà des créations d'emplois, d'engendrer un "appel d'air" pour maintenir ou réinstaller des services, publics ou de proximité, aux populations. Il faut réoxygéner économiquement nos Pays et remettre la France au travail.

La préservation de l'outil économique en milieu rural, la création d'entreprise et le développement de la pluriactivité doivent fonder le développement rural car les ruraux eux aussi ont droit à leur part de développement et de progrès. Pas seulement dans les villes et les banlieues en France mais aussi dans la ruralité.

Pour **CPNT**, il faut certes favoriser le développement des entreprises existantes et en amener de nouvelles mais aussi privilégier l'économie post-industrielle, activités du tertiaire liée aux services (services de proximité, service à la personne). Seul ce développement complémentaire permettra de pérenniser la ruralité. L'état doit cependant maintenir les services réguliers liés à cette spécificité rurale et prévoir les infrastructures nécessaires ainsi qu'un dispositif d'accompagnement adapté.

Il faut se donner les moyens de créer et maintenir des emplois. Pour cela, CPNT souhaite entre autres :

- Mettre en œuvre des mesures incitatives et une fiscalité attirante encourageant l'installation des entreprises. Création de zones de redynamisation rurale avec mise en place d'une fiscalité et de charges sociales différenciées selon les lieux d'implantation et la concurrence extérieure.
- Soutenir la création de nouvelles entreprises : en favorisant la création de micro-entreprises, la généralisation des pépinières d'entreprises avec des mesures de soutien et d'accompagnement par les Chambres consulaires mais aussi par les professionnels (avec la possibilité, dans le cadre de cession d'entreprise par exemple, d'attribuer une indemnité au cédant pour jouer le rôle de tuteur).
- Favoriser la transmission ou la reprise des entreprises, notamment par une fiscalité avantageuse et moins pénalisante, notamment en supprimant le paiement des droits de succession « économiques ».
- Favoriser la transmission des petites activités artisanales et des TPE. (Très Petites Entreprises), en autres par un système de franchise.
- Pour les micros entreprises: aider les créateurs de micro entreprises en allégeant leurs charges les trois premières années avec l'idée d'un package à la création payable sur 3 ans et indexé sur le CA. avec une déduction fiscale des créations d'entreprises sur trois ans, sans plafond, sur la base de l'investissement consenti par le créateur.



- Décaler le paiement des taxes, redevances et charges pendant les 2 premières années de création de l'activité.
- Généraliser une politique ambitieuse d'accompagnement à la création d'entreprise.
- Développer des centres d'information et de formation auprès desquels le candidat à la création d'entreprise trouverait toutes les informations quant aux démarches à suivre auprès des diverses institutions.
- Evaluer les résultats après quelques années quand la création de l'entreprise a bénéficié d'aides publiques avec remboursement de celles-ci en cas de délocalisation.
- Encourager les commerces de proximité par le biais d'aides à l'installation : gratuité ou prise en charge des baux commerciaux par les collectivités locales, exonération totale d'impôt sur l'activité économique, abattements sur les cotisations patronales, notamment pour l'emploi de personnels locaux, ceci durant les trois premières années d'activité.
- Assurer par l'état une politique d'aide financière réelle des banques aux projets commerciaux ou artisanaux (notamment la Banque Des PME), frileuses même pour des petits projets.
- Relancer les régions en difficultés économiques par un effort financier plus fort de l'état.
- Créer des zones franches à fiscalité allégée pour les territoires ruraux en déclin.
- Soutenir, notamment fiscalement, la recherche – développement des PMI-PME.
- Mettre en place une politique nationale ambitieuse et renforcée de recherche avec les crédits et moyens nécessaires et importants.
- Renforcer à l'échelle des terroirs le système des SPL (Systèmes Productifs Locaux "clusters") mis en place sous l'égide des professionnels, des chambres consulaires et de l'ensemble des acteurs: Recherche et développement, Formation, Fiscalité et Universités.
- Réaliser enfin une véritable réforme administrative pour simplifier l'ensemble des obligations et des formulaires que supportent les petites entreprises, en créant des guichets uniques pour faciliter toutes les démarches d'installation et de gestion d'activités économiques ; concernant cette dernière, il faut davantage de flexibilité (par exemple concernant les 35 heures !).
- Créer un Guichet unique pour la création d'entreprises avec l'adéquation des organismes consulaires aux services de l'Etat afin d'être plus efficace.
- Empêcher les délocalisations à l'étranger et imposer le remboursement des aides publiques perçues à l'origine.

Mais les entreprises ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée. Pour cela, CPNT souhaite :

- Adapter l'enseignement afin de répondre aux besoins du développement local en réhabilitant l'enseignement professionnel dans les écoles et en améliorant les informations données par les Centres d'orientation pour favoriser l'orientation vers ces filières.
- Faire connaître les métiers de l'artisanat par le biais de rencontres avec les scolaires et ce, dès le collège, par le développement de stages dans les entreprises (exemple du stage en classe de 3^{ème}).
- Privilégier les enseignements courts où l'apprentissage serait au coeur du dispositif permettant ainsi une meilleure adéquation de l'offre à la demande et de lutter contre le chômage structurel.
- Alléger les charges sur les emplois les moins qualifiés pour les entreprises qui devront « en échange » augmenter les bas salaires.
- Supprimer les charges pour les associations d'aide à la réinsertion.
- Développer la formation par alternance et réhabiliter plus encore les filières techniques, notamment par des filières courtes, y compris nouvelles, développées en coopération entre l'Education Nationale et les Chambres consulaires mais aussi les entreprises et surtout les PME.
- Pour les créations d'entreprise exigeant une capacité professionnelle : donner la possibilité de valider et faire reconnaître l'expérience acquise.
- Rendre plus accessibles les formations nécessaires à la création d'une entreprise dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE



C'est l'un des maux dont souffre la ruralité avec son cortège d'inégalités au regard de la santé, des soins et de ce service au public auxquels devraient avoir accès toute la population, d'égale façon. Déjà, la fermeture de nombreux « petits » hôpitaux ruraux pour raisons d'économies (elles se font souvent sur le dos des ruraux !) pénalise fortement les habitants des terroirs français obligés de faire des kilomètres supplémentaires pour se soigner.

Aujourd'hui, force est de constater que les médecins et autres professions médicales commencent à manquer cruellement dans de nombreuses zones rurales. Les raisons de cette désertification sont multiples : démographie médicale en chute libre, conditions d'exercice difficiles, surcharge de travail en raison de l'augmentation de la clientèle (corollaire inévitable de la baisse du nombre de médecins), enclavement des villages, flambée du prix des carburants, etc....

Les conséquences directes et indirectes sont multiples : inégalité d'accès médical pour la population, perte de l'égalité des chances devant la santé, risques accrus des complications, délais de réactivité plus longs, fragilisation psychologique,...

De plus, l'absence ou la disparition des services vitaux (comme la médecine) et/ou publics dans les villages provoquent départs et désertification des villages avec d'énormes répercussions économiques tant pour la vie collective que privées. Les finances et les circuits commerciaux se tarissent, les équipements et investissements s'amenuisent par manque d'argent : les villages meurent et les territoires sont abandonnés. Le risque majeur devient alors les délocalisations vers ... les centres urbains ; c'est l'exode rural et l'appauvrissement, humain et économique de nos terroirs !

Pour relancer la médecine rurale, CPNT veut :

● **Elargir le numerus clausus pour disposer d'un nombre accru de médecins pour répondre aux manques dans les zones rurales.**

● **Inciter les médecins, ainsi que les pharmaciens et infirmières, à s'installer en milieu rural**

. Par des mesures de défiscalisation, d'allègement de charges et des tarifs préférentiels.

. Par l'organisation de la PDS et des gardes de nuit, par un traitement spécifique de l'urgence en liaison avec le « 15 ».

. Par la mise à disposition par les communes, soutenues par l'Etat, de locaux et de logements, ceci sur une longue période. Au nom de l'égalité des citoyens et de la solidarité, ces frais locaux devraient être pris en charge par l'Etat et autres Collectivités en raison de leurs compétences sociales et d'aménagement du territoire pour ne pas assommer les communes souffrant déjà de cette déprise rurale !

● **Créer des antennes médicales rurales**

En associant plusieurs communes et en fonction des spécificités géographiques, ces antennes seraient gérées comme les « ruches d'entreprises », par les communes ou l'intercommunalité, avec locaux, personnels, véhicules, matériels,...

Les médecins participeraient sous forme de vacations (système existant pour les pompiers, par exemple), à tour de rôle. Ces vacations seraient également prises en charge par l'Etat ou les collectivités toujours au nom de la solidarité et de l'égalité des chances. Ce système permettrait en outre de soulager les autres médecins en cas de soins urgents, notamment en période de vacances et d'afflux de touristes dans ces zones rurales très attractives.

● **Faire participer les hôpitaux au système**

Ainsi, les hôpitaux les plus proches pourraient eux aussi contribuer à cette véritable solidarité et action d'aménagement du territoire en mettant à disposition des personnels (stagiaires, internes, spécialistes,...) en fonction des besoins. Cette action aiderait à la formation médicale continue ainsi qu'à celle des étudiants internes et externes.

● **Développer les moyens de communication**

Tous doivent être mis en place et développés pour assurer enfin une couverture totale du territoire tant pour la téléphonie mobile que pour Internet ou pour la vidéo transmission. En effet, il est impensable, et scandaleux, que des zones entières – certes reculées – de notre territoire ne soient pas couvertes par ces réseaux, ce qui met en danger les populations qui y vivent car, en cas de problèmes, elles ne peuvent prévenir quelqu'un que trop tardivement !

Ces moyens, indispensables pour la médecine en zone rurale, sont tout autant indispensables pour la vie en général. Une telle organisation spatiale profiterait ainsi à tout le monde.



Par ailleurs, une telle mise en commun des moyens, sur place avec la création de cette structure associant tous les corps de santé, médicaux et paramédicaux avec la participation des services sociaux et d'aide locaux permettra d'assurer et d'organiser au mieux le maintien à domicile des personnes âgées, si attachées à leur village qu'elles n'auront plus à quitter.

- Assurer la présence des services publics hospitaliers et médicaux sur tout le territoire avec un accès égal et sécurisé pour tous.
- Interdire la fermeture des hôpitaux ou cliniques rurales.
- Développer un important programme de maintien et relance de la médecine spécialisée, notamment pédiatrique, en zones rurales.
- Aider à trouver des remplaçants et des repreneurs en cas de cessation d'activité.

DEVELOPPER UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ ET DIVERSIFIÉE

La revitalisation du monde rural passe également par le maintien, le soutien et le développement d'une agriculture de qualité avec des débouchés et des marchés assurés, comme avec un statut garanti, pour produire mieux et pour éviter tant les dérapages et restrictions de l'Union Européenne et les méfaits de la mondialisation. C'est la raison pour laquelle, en 2003 au Parlement européen, nos députés CPNT s'étaient opposés à la réforme de la PAC (soutenue pourtant par les dirigeants politiques et agricoles nationaux !) qui met à mal notre monde agricole et qui a sacrifié nos agriculteurs sur l'autel de l'Europe.

C'est aussi pourquoi **CPNT** s'était opposé à tout nouvel élargissement de l'Europe car il faisait rentrer dans l'UE des pays qui sont nos principaux concurrents agricoles. Les faits nous ont donné raison puisqu'aujourd'hui, on constate une concurrence déloyale de ces pays qui tout en profitant des primes agricoles, ne sont pas assujettis aux quotas alors que pour nos agriculteurs, c'est progressivement l'inverse !

La qualité de la vie est intimement liée à une production et une alimentation saine. Cette qualité et cette confiance dans nos produits ne se décrètent pas, elles se suscitent grâce à nos agriculteurs. Il faut recréer le lien de confiance entre producteurs et consommateurs par un programme de promotion de l'agriculture française et de sa qualité.

Pour notre agriculture française, CPNT veut :

- Assurer une juste rémunération de la production, par le maintien de prix justes.
- Mettre en place des aides fiscales et financières pour les reprises d'exploitation (rachat, succession,...), notamment pour les jeunes.
- Alléger les charges pendant les premières années d'exploitation suite à une reprise.
- Revaloriser les retraites des agriculteurs, encore scandaleusement trop basses.
- Promouvoir la diversification, la pluriactivité et les activités complémentaires pour les agriculteurs.
- Soutenir et promouvoir le tourisme rural comme activité complémentaire des agriculteurs.
- Promouvoir les produits du terroir (mise en place de filières locales courtes de distribution, appellations contrôlées, labels, AOC, races et productions spécifiques et régionales).
- Développer des soutiens ou accompagnements spécifiques en reconnaissance du rôle de l'agriculteur dans l'espace rural et environnemental.
- Empêcher les dérives économiquement catastrophiques du confinement des volailles et soutenir la profession des éleveurs avicoles.
- Soutenir et préserver l'apiculture et toute autre filière spécifique et traditionnelle.
- Défendre la viticulture française et promouvoir nos productions et leur qualité exceptionnelle en soutenant le maintien ou la conquête de marchés en équilibre avec les impératifs de santé publique.
- Maintenir et développer une agriculture de montagne respectueuse des usages locaux.
- Aider et défendre la pêche artisanale française face à la concurrence européenne et mondiale.
- Développer un programme ambitieux de développement des biocarburants et des biomatériaux.



- Interdire la production d'OGM en plein air et la limiter, en espaces strictement clos, aux utilisations médicales et pharmaceutiques.
- Assurer une juste prise en charge des risques agricoles, épidémies diverses ou catastrophes naturelles.
- Simplifier les démarches administratives et lutter contre l'abus de paperasserie.

DÉFENDRE LES MARCHÉS TRADITIONNELS ET LA RESTAURATION

Certes, permettre une meilleure hygiène et une plus grande sécurité pour le consommateur est un objectif majeur mais la multiplication de normes très strictes impliquent des investissements coûteux pour les petits producteurs et les communes accueillant les marchés traditionnels de plein air.

Depuis longtemps, **CPNT** est le seul à demander un moratoire pour l'application d'une directive européenne sur les normes d'hygiène qui met en péril nos marchés traditionnels et les 500.000 emplois qui en vivent et subissent de plus en plus la concurrence de la grande distribution à qui profitent toutes ces directives et ces normes.

Nos marchés de plein air font partie de notre culture et de nos traditions : ils tiennent un rôle fondamental en matière de lien social, d'animation et de convivialité dans nos quartiers et nos villages.

Les marchés de plein air sont également une activité économique d'importance et permettent d'écouler une production locale, assurant la pluriactivité des agriculteurs, la traçabilité et la fraîcheur des produits.

Il importe également de permettre l'exercice normal de la vente de volailles sur les marchés et ne pas céder à la psychose de la grippe qui profite en fait à nos concurrents avicoles !

Il faut également permettre à nos restaurateurs de travailler et vivre normalement, notamment par la baisse du taux de TVA à 5,5% ; cet allègement devra permettre grâce à l'accord des professionnels de la restauration, de créer des emplois et d'augmenter les salaires.

GARANTIR LE DROIT À LA SÉCURITÉ

Devant les grands problèmes actuels de sécurité, à tous les niveaux, il est grand temps de rendre ce droit essentiel qu'est la sécurité. Pour bien vivre au pays, doit cesser la violence ambiante qui empoisonne le quotidien : chômage, insécurité des personnes et des biens, risques alimentaires ou industriels. A plusieurs facettes, la sécurité doit être garantie à tous car elle est un droit pour chacun.

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Devant la flambée de l'insécurité dans les zones rurales et dans les zones urbaines, la responsabilité des politiques est engagée car cette situation n'est ni plus ni moins que le résultat des carences des uns et des autres !

- **Prévention** : relancer l'ilotage des policiers et la présence d'une police de proximité, développer les actions de prévention et d'information développer le suivi socio-éducatif et lancer des politiques d'emplois et d'activités locales.
- **Fermeté** : donner aux forces de police et de gendarmerie ainsi qu'à la justice les moyens matériels, humains et financiers de fonctionner efficacement. Assurer la présence de ces forces sur le terrain notamment en cessant les regroupements ou fermetures de gendarmerie ou de commissariats.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Devant les risques alimentaires de plus en plus courants, il faut assurer une production de qualité.

- Garantir une complète traçabilité et transparence du circuit de production.
- Lutter contre les risques sanitaires.
- Imposer une protection générale à l'importation des produits à risque.



- Promouvoir les produits du terroir car ils sont de grande qualité..

SÉCURITÉ INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE

Seveso, Erika ou AZF-Toulouse montrent que le développement économique n'est pas sans risques. Nécessaire, il ne doit cependant pas se réaliser au détriment de la qualité de vie et de l'environnement.

- Renforcer les plans de prévention des risques naturels.
- Interdire de construire des usines à fort risque dans les zones habitées.
- Imposer des normes de construction plus sécurisée pour la création d'usines nouvelles à risque.
- Partager la prise en charge des aides entre l'Etat et l'exploitant de l'usine à risque pour la mise en sécurité et la protection des logements voisins.
- Interdire toute circulation de marchandises dangereuses ou fortement polluantes avec des moyens de transport « poubelles », notamment utilisés sur mer sous pavillons de complaisance.

RESPECTER ET VALORISER NOS TRADITIONS ET NOS CULTURES

Les traditions ne sont pas tournées vers le passé : elles puisent dans l'identité nationale et locale, ce qui pérennise notre culture en évolution chaque jour. Un peuple sans racines est un peuple qui se meurt . Pour voler de ses propres ailes, il faut se nourrir de tous les aspects traditionnels, que ce soit à travers les cultures, les coutumes, les pratiques, les usages, les héritages, les folklores, les modes de vie aussi par la mémoire. C'est le poids d'une civilisation qui permet à une société d'être singulière et d'avoir envie de s'enrichir des différences des autres.

C'est dans la diversité de ces traditions que **CPNT** souhaite mobiliser sa force et sa ferveur pour les maintenir, les développer et les transmettre. Pour que les traditions nous portent, il faut préserver le savoir, le savoir-faire et le faire savoir afin que la solidarité entre les générations se perpétue. Le respect de l'univers de l'autre est le premier principe de base de la tolérance qu'autorisent les traditions et que doit garantir la République.

FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE NOS TRADITIONS CULTURELLES

La sauvegarde de nos traditions et patrimoines historiques, littéraires, artistiques, culinaires, ludiques et sportifs constitue l'un des objectifs majeurs de **CPNT**.

- Défendre et assurer la pérennité de nos traditions locales (notamment la corrida, les combats de coqs, la course landaise, la course camarguaise, etc.) car elles font partie de nos cultures locales.
- Enseigner les langues et cultures régionales sans qu'elles se substituent à notre langue nationale en favorisant l'initiation complémentaire de l'histoire régionale et des langues régionales pour ceux qui le désirent avec des moyens d'Etat adéquats.
- Diffuser de façon concertée et plurielle, à un large public, une véritable information culturelle.
- Développer les échanges culturels et touristiques sur un plan local, national et européen
- Former professionnellement un personnel adapté pour être un bon relais sur le terrain
- Renforcer et développer une véritable politique de tourisme rural avec les moyens nécessaires sur base d'une politique volontariste.
- Structurer l'accueil des touristes en milieu rural, promouvoir les vacances à la ferme, les marchés fermiers, les gîtes ruraux,...
- Organiser des "journées-découvertes", des "séjours d'initiation" pour les jeunes, dans les écoles, encadrés par des animateurs formés.
- Promouvoir des "parcours-natures" initiant le public à la faune et à la flore sauvages et les usages qui y sont liés.
- Soutenir, valoriser et promouvoir les produits du terroir et de la gastronomie, notamment par une TVA réduite.
- Défendre les "exceptions culturelles" française et régionale contre toute uniformisation.

L'ARCHITECTURE, COLONNE VERTÉBRALE DE NOTRE PATRIMOINE



Notre patrimoine est fondamental car il est le témoin de nos origines culturelles et la trace de l'histoire de nos civilisations. Nos villes, nos villages sont autant d'écrins pour le mettre en valeur où la tradition architecturale est aussi forte que vivante : on trouve partout bastides, fontaines, chapelles, manoirs, corps de fermes, maisons de maîtres, etc. inégalement préservées.

- Développer le recensement et la rénovation des sites et des monuments d'une manière égale sur le territoire
- Mettre en place une véritable politique nationale pour la Promotion du Patrimoine Rural avec de réels moyens de réalisation, de réhabilitation et de fonctionnement.

LES MÉTIERS TRADITIONNELS : EMPLOIS D'AVENIR

Si la ville et la campagne ont besoin de revendiquer leurs spécificités, ne transformons pas cependant un lieu de vie, et notamment l'espace rural, en musée ou en réserve ! Les métiers traditionnels doivent continuer à s'épanouir dans les villages et les quartiers pour offrir une palette plus large de vocations aux jeunes. Ils doivent contribuer à maintenir l'emploi dans des zones désertées, victimes de la mondialisation.

- Favoriser l'apprentissage et l'enseignement en alternance en milieu rural
- Organiser des "stages-vacances" pour susciter de nouvelles vocations pour les personnes à la recherche d'un emploi.
- Développer un système de mise à disposition salariée des chômeurs et des Rmistes auprès des Communes rurales pour des travaux d'intérêt général.

